

Saint-Illpize

Le Bulletin Municipal

N° 25 : janvier 2020 - une page d'information officielle distribuée par la mairie

Ouverture de la mairie

Lundi : 8h-12h ; vendredi : 8h-12h et 13h-16h, secrétaire

Dimanche : 10h-12h, maire ou (et) adjoints

Tel : 09 64 37 29 74 - Site internet : <http://mairiest-illpize.fr> email : contact@mairiest-illpize.fr

Vous pouvez aussi demander rendez-vous avec le maire et/ou les adjoints

Le mot du maire

Chères Illpidiennes, chers Illpidiens,

Le mois de janvier est, traditionnellement, la période de l'année où l'on formule des vœux. En effet, « Souhaiter la bonne année » n'est pas passé de mode. Cela montre que l'on s'intéresse aux autres.

Que la nouvelle année, donc, soit belle et heureuse pour vous tous.

Qu'elle vous apporte de grandes satisfactions et qu'elle vous préserve des difficultés de la vie.

Que chacun puisse voir l'accomplissement de ses rêves.

Que 2020 nous permette de continuer à développer la solidarité à Saint-Illpize.

Et que ceux qui, notre grande satisfaction, ont investi en 2019 dans une exploitation à Saint-Illpize, qu'elle soit touristique ou agricole, réussissent dans leur entreprise !

Je tiens aussi à débiter la nouvelle année par des remerciements.

Mes premiers remerciements iront au personnel communal et à tous les bénévoles du monde associatif qui ont œuvré dans l'intérêt général.

Je souhaite également adresser ma reconnaissance aux élus du conseil municipal qui m'ont apporté dévouement et compréhension.

Le samedi 18 janvier 2020, à 15h, auront lieu, à la salle Elie Barthomeuf, la cérémonie des vœux, le goûter de Nouvel An organisés par le comité d'action sociale et l'accueil des nouveaux arrivants. Le conseil, les membres du CAS et moi-même serons heureux de vous retrouver à cette occasion.

A très bientôt.

Votre maire, Martine Defay

Des nouvelles des travaux d'aménagement de la traversée de Chantel

Après plusieurs reports liés aux travaux du pont et aux incertitudes concernant leur date de réalisation, il a été décidé, après concertation avec l'entreprise Colas chargée des travaux, de démarrer le chantier courant janvier. L'entreprise fera son maximum pour limiter les perturbations de circulation pendant ce chantier dont la durée est estimée à 5 à 6 semaines. Il est possible néanmoins qu'elle soit appelée ponctuellement à mettre en place une circulation alternée, voire une déviation via Ribeyre et Grenier. Nous comptons sur la compréhension de tous.

A la recherche de la chaleur perdue

La plupart des logements présentent de nombreuses déperditions thermiques - défauts d'isolation, problèmes d'étanchéité, ponts thermiques - qu'il est difficile de quantifier et de déceler.

Il existe cependant un équipement qui permet de détecter toutes les pertes de chaleur du logement, source d'inconfort et de grosses factures d'énergie, c'est la caméra thermique. Une fois l'origine des déperditions identifiée, il est plus facile de déterminer quels sont les travaux prioritaires qui permettront d'améliorer la performance énergétique de son logement.

C'est pourquoi la commune de Saint-Ilpize propose aux habitants intéressés de participer à une balade thermographique organisée en partenariat avec l'Espace Info Energie de Haute-Loire. Celui-ci est un service intégré au CAUE (conseil d'architecture, urbanisme et environnement) dont le rôle est de donner des informations et des conseils sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

La balade se fera en compagnie d'un conseiller énergie équipé d'une caméra thermique permettant de visualiser en temps réel les défauts d'isolation des bâtiments situés sur le parcours.

Le conseiller Info Energie qui sera présent apportera des explications, et pourra également répondre aux questions des participants durant un temps d'échanges sur la problématique de la rénovation thermique et les aides financières associées.

Cette balade thermographique aura lieu le lundi 17 février à 17 h. Durée : environ 1 h 30. Le rendez-vous est prévu à 16 h 30 à la mairie afin de permettre une brève présentation de la démarche.

Il est demandé aux personnes qui souhaitent y participer de s'inscrire en envoyant un mail à la mairie (contact@mairiest-ilpize.fr) ou en laissant un message téléphonique (09 64 37 29 74).



Du changement à la tête des Jardins d'Anna

Il y a quelques mois, Anne Rérat et son mari qui géraient la chambre d'hôtes Les Jardins d'Anna à Tapon ont passé les commandes de leur établissement à une nouvelle venue dans la région, Nathalie Lanskin.

D'origine parisienne, celle-ci a vécu 20 ans en Martinique où elle travaillait dans le monde de la publicité. Revenue en France, elle a souhaité changer de métier et vivre à la montagne. Elle a donc passé un CAP de cuisine à Briançon et a occupé divers emplois saisonniers avant de prendre en charge la gestion d'un gîte d'étape dans les Hautes-Alpes. Désireuse d'ouvrir son propre établissement, elle a commencé à prospecter et est venue en vacances en Auvergne, sous l'impulsion de son compagnon, Alain, qui en est originaire.

En juillet 2019, Nathalie découvre les Jardins d'Anna et tombe sous le charme de cette ancienne bâtisse superbement aménagée. L'affaire est



rondement menée, et là voilà donc installée à Tapon avec son compagnon qui, par ailleurs, est guide de haute montagne et cherchera à faire valoir dans la vallée de l'Allier sa profonde connaissance et sa passion pour la nature.

Si elle est un peu déroutée par le peu d'activité touristique en cette saison à Saint-Illpize, Nathalie est confiante dans l'avenir et compte notamment sur une clientèle fidèle, sensible au charme de la maison et à la beauté de la région, pour faire tourner l'établissement ainsi que sur son expérience et ses initiatives. Elle espère, par exemple, développer la clientèle de motards pour lesquels elle offre toute l'infrastructure d'accueil nécessaire. Elle souhaite aussi donner plus de vie aux espaces extérieurs avec une aire de boules et un espace pique-nique. En ce qui concerne la table d'hôtes, ce sont des produits locaux et bio qui serviront de base aux repas qu'elle mitonnera pour ses clients. Des repas d'inspiration auvergnate, mais aussi martiniquaise et de la cuisine traditionnelle française.

On lui souhaite beaucoup de succès. Grâce à son investissement aux Jardins d'Anna et à celui de Nicole et Luc Van Weddingen aux 5 Noyers, Saint-Illpize peut se vanter d'avoir deux établissements offrant chambres et table d'hôtes de grande qualité ! www.lesjardinsanna.com

Relève assurée pour l'exploitation de Jean-François Servant

Lorsqu'il a su que Jean-François Servant souhaitait prendre sa retraite et cherchait quelqu'un pour reprendre la ferme, Alexis Chicoutel n'a pas beaucoup hésité.

Riche d'une formation de BTS en comptabilité agricole, et avec le conseil de la chambre d'agriculture et du centre de gestion, il a saisi cette opportunité unique dans le village : il a racheté le troupeau et le matériel et pris les bâtiments et les terres en location. Et le voici, à 21 ans à peine, à la tête d'une exploitation laitière de 66 têtes, fournissant 1.300 litres de lait tous les deux jours.

Désormais ses journées sont rythmées par la traite et le soin à donner aux animaux. Elles commencent à 6h30 pour se terminer vers 19h30, et ce 7 jours sur 7. Heureusement il peut compter sur Jean-François, sur son père Gilles ou encore sur son jeune frère, pour lui donner un coup de main lorsque c'est nécessaire. Lorsqu'on lui demande ce qui est le plus dur dans le métier, Alexis répond que ce ne sont pas les longues journées de travail qui lui pèsent mais les critiques sur le métier qu'il entend parfois et qu'il juge blessantes et infondées. Quant à ce qu'il apprécie le plus, c'est d'être son propre patron, de gérer à sa guise le temps entre la traite du matin et celle du soir, et bien sûr, le contact avec la nature et les animaux.

Nous lui adressons tous nos encouragements et vœux de réussite et souhaitons une bonne retraite à Jean-François !



Elections : jusqu'au 7 février pour s'inscrire

Désormais, la date du 31 décembre n'est plus la date butoir pour s'inscrire sur les listes électorales. On peut s'inscrire jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin, soit jusqu'au vendredi 7 février pour ce qui concerne les élections municipales des 15 et 22 mars.

Si vous souhaitez vous inscrire, rendez-vous dans votre mairie avec les documents suivants : pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il est possible de faire la démarche en ligne (www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique élections).

Vous trouverez toutes les informations utiles sur ce site ainsi que sur www.service-public.fr. Vous pourrez aussi y vérifier que vous êtes bien inscrit.

Bienvenue aux nouveaux habitants

Outre les nouveaux gérants des Jardins d'Anna, la commune s'est enrichie de plusieurs autres habitants : Yves Lacroix et sa compagne Pierrette qui ont fait construire une maison à Chazieux et Laure Auriol qui habite désormais à Cissac avec son compagnon, Rémy Tivayrat. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons qu'ils apprécieront de vivre à Saint-Ilpize.

Carnet rose

La commune se réjouit de la naissance de Louis, le 12 décembre 2019, chez Rémy Tivayrat et Laure Auriol. Toutes nos félicitations aux parents, grands-parents et arrière-grands-parents. Nous souhaitons beaucoup de bonheur à Louis, que la vie lui soit douce !

Les Brèves

- Il y avait beaucoup de monde à la salle Elie Barthomeuf le dimanche 15 décembre, à

l'occasion de la fête de Noël de l'école. Avant l'arrivée du père Noël qui en a impressionné plus d'un, les enfants ont interprété des chansons sous la direction de leur institutrice et l'œil attendri de leurs parents et grands-parents. Ils en ont été récompensés par les gros cadeaux apportés par le



père Noël et l'abondance de gâteaux et de bonbons à leur disposition.

- La commune tient à remercier vivement l'association de sauvegarde du patrimoine et de la mémoire taponnaise qui lui a versé un chèque de 1.600 € afin de couvrir les frais engagés pour la réparation de l'horloge de la chapelle de Tapon. C'est en effet à la demande de l'association que la commune a fait procéder à cette réparation par un artisan spécialisé.

- Comme indiqué dans l'édito du maire, la cérémonie de vœux et le goûter de Nouvel An auront lieu cette année le samedi 18 janvier à 15 h à la salle Elie Barthomeuf. Tous les habitants sont cordialement invités à participer à ce moment de convivialité. Les personnes qui souhaitent bénéficier d'un transport sont priées de le faire savoir en téléphonant en mairie (09 64 37 29 74).